

CANADA

II

*Le Ministère des Affaires étrangères du Danemark
à l'Ambassadeur du Canada au Danemark*

UDENRIGSMINISTERIET

COPENHAGUE, le 17 avril 1957.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note du 17 avril 1957, conçue dans les termes suivants:

(Voir Note I)

"Le Gouvernement canadien . . . votre réponse."

Le Gouvernement danois accepte avec gratitude l'offre du Gouvernement canadien de continuer à former des équipages aériens danois au Canada après la clôture du Programme d'entraînement aérien pour l'OTAN selon les conditions exposées ci-dessus.

Votre Note et la présente réponse constitueront par conséquent un accord entre nos Gouvernements, lequel entrera en vigueur dès ce jour.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

Pour le Ministère,
NIEL SVENNINGSSEN

A Son Excellence
Monsieur H. F. Feaver
Ambassadeur du Canada
Copenhague

*Échange de Notes entre le Canada
et la Grèce*

*Signées à Athènes les 26 juin et
1^{er} juillet 1957*

En vigueur le 1^{er} août 1957

32756 919

1634252

Prix 25 cents

N°-No. 53-2719